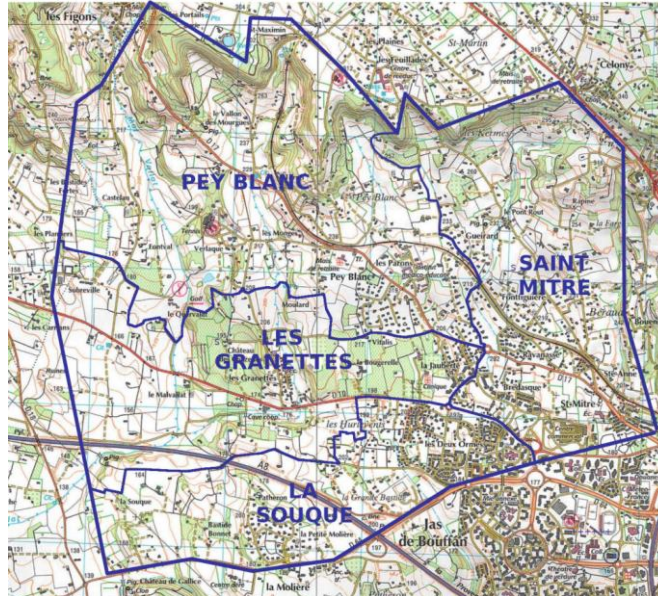




**** Favoriser un développement urbain soucieux du patrimoine – Encourager la participation de tous ****

**** Défendre l'intérêt général ****



Aix, le 20/05/2022

CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Nous vous prions de bien vouloir participer à notre Assemblée Générale Ordinaire, qui se déroulera :

Mardi 7 juin à 19 heures

A l'école des Granettes chemin de Granet 13090 Aix en Provence

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport d'activité 2020, 2021.
- Rapport financier 2021.
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration et élection de nouveaux administrateurs aux postes vacants.
- Le point sur les actions en cours, et plus particulièrement ; urbanisme, PLU, transports, sécurité, déploiement du réseau fibre ...
- Compte Rendu de notre dernière réunion du [CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIQ – CIQ Granettes – Pey Blanc – Saint Mitre – Souque \(ciq-granettes-peyblanc-saintmitre-souque.org\)](http://ciq-granettes-peyblanc-saintmitre-souque.org)
- Ecoute des demandes diverses que vous voudrez bien évoquer.

Appel à candidatures et compétences, pour renforcer notre conseil d'Administration ou pour des suivis de projets ponctuels, merci de vous manifester avant notre Assemblée Générale auprès de la Présidente A.MERCIER, huit jours francs avant la date de l'A.G., soit lundi 30 mai 2022, à l'adresse mail suivante : alexandramercier@yahoo.fr

Cette réunion se terminera, comme de coutume, par des échanges avec les élus, qui nous auront fait l'honneur de leur présence autour d'un verre de l'amitié.

Nous vous prions de croire, Chers adhérents, en l'assurance de notre dévouement.

La présidente, **Alexandra Mercier**

Association loi 1901, n° 0131004326 - Agrément préfectoral en matière d'urbanisme, du 27 janvier 2003

210, chemin de Granet - 13090 AIX en PROVENCE

comite.granettes13090@gmail.com



Pour participer aux votes, vous devez être à jour de votre cotisation CIQ de 5 € pour une copropriété, 15€ pour une cotisation individuelle et 35 € pour celle des commerçants, à régler par chèque à l'ordre de CIQ Granettes, Pey Blanc, Saint Mitre, Souque à l'entrée de l'Assemblée Générale. Voir conditions d'application de ces tarifs à partir du lien ci-après.

Ou,

Directement sur le site : [Bulletin d'adhésion – CIQ Granettes – Pey Blanc – Saint Mitre – Souque \(ciq-granettes-peyblanc-saintmitre-souque.org\)](http://bulletin-d-adhesion-ciq-granettes-pey-blanc-saint-mitre-souque.ciq-granettes-peyblanc-saintmitre-souque.org)

Afin d'avoir une plus grande représentativité dans les votes, merci en cas d'impossibilité d'être présent, de donner pouvoir à un proche ou nous faire parvenir le pouvoir ci-dessous.

<p>Pour ceux qui ne pourront pas être présents</p> <p>POUVOIR / AG ordinaire</p> <p>Madame, Monsieur.....</p> <p>Donne pouvoir à</p> <p>Pour me représenter à l'Assemblée générale ordinaire du mardi 7 juin 2022, à l'école des Granettes 13090 Aix en Provence</p> <p>Fait àle.....</p> <p style="text-align: right;">Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)</p>
--